



Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'évolution du système d'information d'Est Métropole Habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Client : [Est Métropole Habitat](#)

Avis N° : AO-1806-4068

69 - Villeurbanne

Etudes, Maîtrise d'oeuvre, Contrôle

Procédure adaptée



Mise en ligne : 03/02/2018



Date limite de réponse : 26/02/2018

Marché > (sup.) 90 000 euros

Source : [MarchésOnline](#)



Identification de l'organisme qui passe le marché :

Est Métropole Habitat, 53 avenue Paul Krüger, 69100 Villeurbanne

Objet du marché :

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'évolution du système d'information d'Est Métropole Habitat - accord cadre mono attributaire avec émission de bons de commande. En fonction de ses besoins et du lancement de ses projets, EMH pourra commander au titulaire de l'accord cadre des prestations par émission de bons de commande.

Cela concerne un ensemble de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage se rapportant à des études et projets d'évolution du SI d'EMH, ainsi qu'à certaines prestations pour le compte

Durée du marché :

12 mois à compter de la notification avec reconduction tacite 12 mois à la date anniversaire du marché. Durée maximum potentielle du marché : 4 ans.

En cas de non reconduction EST METROPOLE HABITAT fera connaître sa décision par écrit LR+AR au moins 2 mois avant l'échéance.

Date prévisionnelle de prise d'effet du marché :

Mars 2018

Nombre et consistance des lots :

Marché de services conformément à l'article 5 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, à prix unitaires.

Montant annuel :

sans montant minimum / maximum HT pour un an: 55 000 euro(s)

Montant maximum HT sur la durée maximum potentielle du marché du marché (4 ans) :

220 000 euro(s)

Le présent marché est soumis au cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de services (Arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services).

Procédure de passation :

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Dans ce cadre, une négociation pourra être engagée avec les candidats mieux-disants, tels qu'ils ressortiront de la première analyse des offres.

L'acheteur se réserve néanmoins la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

Cette négociation portera notamment sur les aspects qualitatifs et / ou financiers de l'offre du candidat. Elle pourra se dérouler par phases successives par application des critères d'attribution fixés au présent règlement de la consultation.

La négociation se déroulera soit sous forme écrite par échange de courriels, soit sous forme d'une rencontre dans les locaux d'Est Métropole Habitat.

Modalités d'attribution :

Les candidats sont admis à se présenter individuellement ou en groupement d'opérateurs économiques.

Les candidats peuvent présenter une offre comportant des variantes par rapport aux spécifications des cahiers des charges. Ces variantes ne doivent cependant pas modifier l'objet et la nature du marché.

Au titre de la capacité financière:

1° Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles;

2° Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

3° Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

II. - Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Au titre de la capacité technique et professionnelle:

1° Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années. Le candidat devra justifier de 3 références minimum sur des projets similaires auprès de bailleurs sociaux indiquant le montant, la date et le destinataire.

2° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

3° L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ;

4° Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

5° La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

En cas de groupement, les éléments demandés ci-dessus seront fournis par chaque membre du groupement.

Critères de sélection :

Pour attribuer le marché public au(x) soumissionnaire(s) qui a (ont) présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, l'acheteur se fondera sur les critères suivants:

Prix des prestations :

30%

Qualité de l'offre :

70%

Décomposition en trois sous-critères pondérés de la manière suivante :

- Complétude et qualité des prestations proposées : 50%

- Capacité à déployer rapidement les moyens nécessaires pour réaliser les prestations attendues par EMH : 20 %

- Compétences et expérience de l'équipe en charge des prestations : 30%

Chaque point "technique / qualitatif" est noté de la manière suivante :

0= non renseigné / non fourni.

1= Insuffisant ou généraliste :

la réponse du candidat est sans rapport avec la demande du maître d'ouvrage: ne répond pas à la demande ou n'apporte pas de réponse adaptée à la demande.

3 = Satisfaisant :

le candidat répond à la demande du maître d'ouvrage, sans apporter de plus-value notable.

5 = Très satisfaisant :

le candidat répond à la demande du maître d'ouvrage de manière précise et apporte une plus-value notable.

Les notes obtenues sur les différents points des sous-critères sont multipliées par les coefficients applicables en fonction de la pondération donnée.

Date limite :

La date limite de réception des offres est le lundi 26 février 2018 à 12h.

Renseignements divers :

Paiement dans un délai de 30 jours à compter de chacune des échéances par virement bancaire.

Ressources propres

Les prix sont fermes sur la durée du marché.

Le pouvoir adjudicateur autorise la remise des offres format papier OU format numérique.

Le candidat devra choisir uniquement l'un des deux formats décrit dans le règlement de consultation, sans quoi l'offre sera déclarée irrecevable.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

www.achatpublic.com

Délais et voies de recours :**Tribunal administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69003 Lyon - 04 78 14 10 10 - télécopieur :**

04 78 14 10 65 - greffe.ta-lyon@juradm.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant

l'introduction des recours : tribunal administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69003 Lyon - 04 78

14 10 10 - télécopieur : 04 78 14 10 65 - greffe.ta-lyon@juradm.fr.

Adresse Internet :

Mise à disposition du Dossier de Consultation des Entreprises par voie électronique sur le site

www.achatpublic.com

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication :

01 février 2018.



Recevoir des
avis similaires